



HAL
open science

Usages épistémiques et sociaux de la stigmatisation Pour une approche philosophique du concept de stigmatisation

Marie-Joseph Bertini

► **To cite this version:**

Marie-Joseph Bertini. Usages épistémiques et sociaux de la stigmatisation Pour une approche philosophique du concept de stigmatisation. *L'Information Psychiatrique*, 2007, 83, pp.663-665. hal-03204656

HAL Id: hal-03204656

<https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-03204656>

Submitted on 21 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Usages épistémiques et sociaux de la stigmatisation
Pour une approche philosophique du concept de stigmatisation

par

Marie-Joseph BERTINI

Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Directrice du
Laboratoire de recherche interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés (LIRCES - UPR 3159)

Résumé : D'un point de vue philosophique, la stigmatisation ne peut se penser sous l'angle de la seule recommandation à lutter contre elle dans la mesure où elle constitue un dispositif structurant de l'organisation de nos sociétés, agent essentiel de toute organisation sociale et culturelle.

De René Girard à Michel Foucault, en passant par la mythologie latine retraçant les étapes symboliques de la fondation de la Rome Antique, tous nous parlent de ce tracé fondateur organisant le monde en *un dedans* adossé à *un dehors* qui l'englobe et le déborde. Stigma est le nom que porte cette pure Extériorité qui est en charge de dire la norme tout en la transgressant.

C'est du *long silence de la philosophie* à propos de la stigmatisation qu'il faut parler d'abord. Longtemps les philosophes se sont tus sur ce sujet. Était-ce qu'ils n'avaient rien à dire ou bien plutôt qu'il en est du stigma comme du reste : à nouveaux usages, nouveaux concepts ?

La stigmatisation telle que nous l'entendons est une idée neuve dans nos sociétés (le mot n'apparaît qu'en 1845) , et justement : comment l'entendons-nous ?

Les philosophes s'emparent de ces questions très tardivement, dans les années 70 du XX^e siècle à peine, sous la houlette des Foucault, Deleuze, Derrida et d'autres encore, qui font à ce moment-là davantage œuvre d'archéologues que de philosophes, mais peut-être est-ce la même chose au fond. Malgré tout, posons d'entrée l'idée selon laquelle aucun combat ne peut être gagné dans le silence de la philosophie. Quand elle parle, c'est pour tous et son aspiration à l'universel vaut pour chacun d'entre nous, quelle que soit sa situation.

Au silence des philosophes répondent *les bruits de la langue* qui elle, nous livre bien des secrets du stigmaté et de ses processus.

Tout commence avec 3 lettres : *STI*, racine indo-européenne qui donne *stigmatias* en grec ancien pour désigner les marques au fer rouge portées par les mauvais esclaves, mais aussi le latin *distingo* qui signifie différencier, séparer, diviser, et surtout reconnaître pour autre. De là nous viennent l'anglais *stick*, et le français *étiquette*.

Il faut donc comprendre qu'en ce sens, "*stigmatiser les différences*" est un pur pléonisme puisque stigmatiser signifie précisément différencier.

Qu'en conclure, sinon que *dès l'origine, le stigmaté se renverse à chaque instant dans son exact opposé* : à la fois marque d'infamie, mais aussi distinction, selon le côté où l'on se place, il fait honte ou honneur à celui qui le porte.

De la même façon, tel un ruban de Moebius le stigmaté permet de séparer un groupe d'un autre pour marquer sa supériorité ou bien au contraire pour le traiter plus mal. *Janus Bifrons*, le stigmaté s'avance à fronts renversés, nous livrant ainsi de précieux indices sur nos processus de cognition et de socialisation .

Oserons-nous le dire ici ? Nous avons besoin du stigmaté entendu comme *opération cognitive de différenciation, de classification et de rationalisation*.

En ce sens il est erroné de croire que l'acte de stigmatiser soit nécessairement lié à l'ignorance. Il apparaît ici au contraire finement *lié au processus de construction de nos connaissances*.

Alors le stigmaté, un mal nécessaire ? Oui et non. Il faut tenter d'expliquer pourquoi.

A l'usage cognitif de l'acte de stigmatiser se joint en effet l'usage politique du stigmaté. Qu'est-ce qu'une société en effet sinon un dispositif socio-technique rationnel qui se fixe des règles et s'effraie de la possibilité de s'en écarter, même si cette possibilité lui est toujours consubstantielle ? Le stigmaté désigne ainsi ce que le philosophe allemand Peter Sloterdijk appelle "le sublime effrayant", cela même qui permet aux humains de *communier autour de ce qui déplaît universellement sans concept*.

Les pathologies mentales relèvent bien de ce qui déplaît universellement sans concept. Par-là, leur usage politique produit la synthèse sociale, l'ultime ciment qui soude l'ensemble d'une société atomisée, d'une *société des individus* comme l'appelle Norbert Elias.

Dès lors, toute stigmatisation nous montre d'une part que la norme est une attente à la fois cognitive et sociale, qu'elle définit un horizon d'attente qu'Edmund Husserl désigne comme l'espace même de la conscience. D'autre part le processus de stigmatisation nous permet de comprendre ce que c'est que de *faire société*, de réaliser que la société est *performative* au sens où il faut la faire, la fabriquer à chaque instant.

La société se recrée lors de chaque interaction, voilà pourquoi le sociologue Georg Simmel parlait de *status nascens*, de société toujours à l'état naissant.

D'où la radicalité, pour ne pas dire la violence, de la stigmatisation et son caractère répétitif et pérenne, puisque toute relation sociale nous dit encore Simmel est *le résultat d'un processus de séparation et de liaison* (Le Pont et la Porte). C'est aussi la raison pour laquelle Erving Goffman soutient l'idée que la gestion du stigmaté n'est qu'un cas particulier de la gestion des interactions sociales en général.

Oserons-nous une fois encore avancer ici l'idée suivante ? *Le fondement du stigmaté n'est pas moral mais pragmatique*. Or d'un point de vue philosophique on peut voir que l'on établit presque toujours la confusion entre ces deux ordres. Comme le dit René Girard dans "La Violence et le Sacré" : à cet endroit, *"il n'y a rien à expier"*. La stigmatisation contrôle la pérennisation des représentations sociales des troubles mentaux parce qu'elle tient à se protéger d'un péril majeur. Dans l'espace de la langue se déploie le danger de se tenir au sortir de la consistance du monde, à l'orée de son inconsistance, là où l'individu et le groupe manquent de s'abîmer dans le dés-organisé. La stigmatisation fonctionne alors comme le révélateur de l'angoisse sociale archaïque (c'est-à-dire à la fois originelle et fondamentale) : le retour à l'indistinct et à l'indifférencié.

La stigmatisation articule ainsi deux régimes d'énonciation dans la mesure où le stigmaté autorise celui qui ne le porte pas à se qualifier comme sujet sain. De sorte que l'éviction des malades mentaux apparaît comme fondatrice de l'ordre social. Plus encore, de leurs modes d'exclusion symbolique, rituel et pratique dépend l'équilibre de sociétés qui dépensent une grande énergie dans ces opérations de discrimination, d'extraction, de contention et de marginalisation.

La stigmatisation continue ainsi d'émerger comme *un opérateur de socialisation* permettant aux individus et aux groupes de se constituer en opposition à elle.

La pérennité des représentations sociales de la folie par exemple (telle qu'elle apparaît très précisément dans les études et les analyses de l'OMS) amplifiée par leur caractère profondément transculturel, nous met en rapport avec *l'absolument autre* que décrivait Maurice Blanchot : altérité radicale et civilisatrice qui renvoie brutalement nos interrogations sur la stigmatisation et les discriminations qu'elle produit à une réalité têtue et finalement très stable dans le temps.

Comment ne pas voir que les évolutions mentales et sociales ont glissé sur la folie sans jamais en altérer les significations primordiales ?

Le stigmatisé joue ici le rôle de l'Etranger selon Simmel : celui qui à la fois appartient et n'appartient pas au groupe, mais dont le mode de relation au groupe structure ce dernier parce qu'en étant différent des autres individus, il fait ressortir leurs points communs qui sont ceux de l'appartenance à l'espèce humaine.

Et de la même façon que tous les individus selon Goffman sont d'une manière ou d'une autre stigmatisés (sauf dit-il les hommes blancs, jeunes, urbains, pères de famille, hétérosexuels, ayant fait des études supérieures, en bonne santé et n'ayant pas de problème de poids), Simmel pense que la multiplication des interactions sociales liée au développement des sociétés fera que tout individu occupera de plus en plus la place de l'Etranger dans les interactions (Digressions sur l'Etranger).

De fait, l'histoire des mentalités nous montre que chaque fois que l'on remporte une lutte contre une forme de stigmatisation, une autre vient aussitôt la remplacer, *comme si la nature avait horreur du vide du stigmaté*. Comme si, surtout, quel que soit l'objet, seul le processus est important parce que fondateur, comme nous venons de le voir.

Et puis, parce que la fonction de la philosophie est d'appuyer à l'endroit où cela dérange, nous finirons cette réflexion en posant les éléments suivants :

j'ai regardé de près de nombreux rapports produits en France et à l'étranger sur la stigmatisation des malades mentaux et la nécessité de réduire les discriminations auxquelles elle donne lieu. J'ai surtout porté mon attention sur le classement des raisons selon lesquelles il fallait organiser cette lutte. Dans de très nombreux cas la première raison avancée est la même, à savoir : la

stigmatisation des malades mentaux retarde l'administration des soins et la prise en charge thérapeutique rapide des malades.

Autrement dit la lutte contre la stigmatisation tout comme la stigmatisation elle-même devient un moyen pour la société de se protéger, d'amplifier et de prolonger la normalisation sociale et *non pas de reconnaître des différences en tant que telles*, en elles-mêmes et surtout pour elles-mêmes. D'un point de vue philosophique mais aussi politique, *la lutte contre la stigmatisation apparaît comme un instrument privilégié du redéploiement du pouvoir de contrôle socio-médical* que dénonçaient précisément les critiques radicales des philosophes des années 70, tout particulièrement Michel Foucault, ce même Michel Foucault dont les théories sont aujourd'hui partout ou presque mobilisées contre lui-même, au service d'une cause qui est celle-là même qu'il combattait avec force et détermination.

Je finirai donc en soulignant *la profonde ambivalence de la double demande sociale et médicale de la lutte contre la stigmatisation des troubles mentaux*. Une ambivalence qu'il nous faut penser moins comme une étape du processus de déstigmatisation que comme l'affirmation, impuissante peut-être, de la nature structurante et socialisante de la stigmatisation. Comme si stigmatiser la stigmatisation revenait à jouer indéfiniment son jeu, pris au piège que nous sommes de ses mouvantes et multiples réincarnations dans le corps social.

Bibliographie :

- Blanchot Maurice, *Faux Pas*, Paris, Gallimard, 1943.
- Canguilhem Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.
- Dagognet François, *Changement de perspective. Le dedans et le dehors*, Paris, La Table Ronde, 2002.
- Dagognet François, *Savoir et Pouvoir en médecine*, Paris, Les Empêcheurs de Penser en Rond, 1998.
- Elias Norbert, *La société des individus*, Paris, Pocket Agora, 1998.
- Foucault Michel, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- Goffman Irving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, éditions de Minuit, 1975.
- Girard René, *La Violence et le Sacré*, Paris, éditions Grasset, 1972.

- *Simmel Georg, Le Pont et la Porte, in La tragédie de la Culture, Paris, Rivages, 1988.*
- *Simmel Georg, Digressions sur l'Etranger, in L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, anthologie réalisée et présentée par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Paris, Aubier, 1984.*
- *Sloterdijk Peter, La domestication de l'Etre, Paris, Mille et Une Nuits, 2000.*

Marie-Joseph Bertini est Philosophe, Maître de Conférences des Universités à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice-Sophia Antipolis,
Habilitée à Diriger des Recherches en Sciences de l'information et de la communication, Co-Directrice du Master II Recherche Information Communication et Culture,
Directrice de Recherches au Laboratoire I3M (Information, Milieux, Médiations, Médias)Equipe d'Accueil 3820 - Ministère de la Recherche.